

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 00097

Numéro SIREN : 434 581 898

Nom ou dénomination : BCA COMPTABILITE AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 21/07/2023 sous le numéro de dépôt B2023/008471

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL BCA</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>17 RUE DORIAN 42700 FIRMINY</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>4 3 4 5 8 1 8 9 8 0 0 0 2 1</u>		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, <u>31/12/2022</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
		Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	25 904
		Fonds commercial (1)	AH	AI	104 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	159 866
		Immobilisations en cours	AV	AW	87 745
		Avances et acomptes	AX	AY	72 121
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	600
		Prêts	BF	BG	
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	3 250
TOTAL (II)		BJ	BK	293 620	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	385 821
		Autres créances (3)	BZ	CA	31 915
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE	
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	273 009	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		
	TOTAL (III)	CJ	CK	690 747	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	984 368	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :	
				CR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL BCA		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 12 500 ..)		DA	12 500	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ..		DB	184 625	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	1 250	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	220 404	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	194 355	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	613 135	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	32 204	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	14 632	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	24 998	
	Dettes fiscales et sociales		DY	102 633	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	8 735	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	67 702	
TOTAL (IV)		EC	250 907		
Ecart de conversion passif* (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	864 042		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		1B		
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	226 175	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL BCA

Néant ☐ *

		Exercice N			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF
		FG	922 641	FH	FI 922 641
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	922 641	FK	FL 922 641
	Production stockée*				FM
	Production immobilisée*				FN
	Subventions d'exploitation				FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP 80 563
	Autres produits (1) (11)				FQ
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR 1 003 205
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS
	Variation de stock (marchandises)*				FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW 436 422
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX 2 334
	Salaires et traitements*				FY 204 050
	Charges sociales (10)				FZ 90 602
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions* Sur actif circulant : dotations aux provisions* Pour risques et charges : dotations aux provisions				GA 17 653
					GB
					GC
	Autres charges (12)				GD
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GE
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GF 751 062
					GG 252 143
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ 1 615
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM
	Différences positives de change				GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO
CHARGES FINANCIÈRES	Total des produits financiers (V)				GP 1 615
	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR 410
	Différences négatives de change				GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT
	Total des charges financières (VI)				GU 410
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV 1 205
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW 253 348

(RENVois : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Désignation de l'entreprise		SARL BCA		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	312		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	312		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	31		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	3 531		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	3 562		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(3 250)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices *				HK	55 743		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 005 133		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	810 777		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	194 355		
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont	{ produits de locations immobilières			HY		
		{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG		
	(3) Dont	{ - Crédit-bail mobilier *			HP		
		{ - Crédit-bail immobilier			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	80 563	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5					
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9	
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Pénalités, amendes fiscales et pénales				31			
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés				3 120			
Autres charges				411			
Autres produits					312		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL BCA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 864 042 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 194 355 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels. Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

 Règles et méthodes comptables**Fonds commercial**

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	104 000			104 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	25 904			25 904
Immobilisations incorporelles	129 904			129 904
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	110 913			110 913
- Matériel de transport	21 512			21 512
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	45 240		17 798	27 442
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	177 665		17 798	159 867
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	600			600
- Prêts et autres immobilisations financières	6 370		3 120	3 250
Immobilisations financières	6 970		3 120	3 850
ACTIF IMMOBILISE	314 539		20 918	293 621

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2022
Éléments achetés	104 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	104 000

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	25 904			25 904
Immobilisations incorporelles	25 904			25 904
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	27 775	11 016		38 791
- Matériel de transport	18 028	3 484		21 512
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	42 086	3 153	17 798	27 442
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	87 890	17 653	17 798	87 745
ACTIF IMMOBILISE	113 794	17 653	17 798	113 649

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 420 987 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	3 250		3 250
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	385 822	385 822	
Autres	31 916	31 916	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	420 987	417 737	3 250
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 12 500,00 euros décomposé en 12 500 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 250 907 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	32 205	7 473	24 731	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 998	24 998		
Dettes fiscales et sociales	102 633	102 633		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	23 368	23 368		
Produits constatés d'avance	67 703	67 703		
Total	250 907	226 176	24 731	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	19 515			
(**) Dont envers les associés	14 633			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 14 633 euros.

Charges à payer

	Montant
Int.courus s/emp.aup.etabl.t.crédit	22
Dettes provis. pr congés à payer	9 208
Charges sociales s/congés à payer	2 933
Total	12 164

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PROD.CONSTATES D AVANCE	67 703		
Total	67 703		

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 6,37 personnes dont 2 apprentis.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	6	
Ouvriers		
Total	6	

« BCA COMPTABILITE AUDIT »

S.A.R.L. au capital de 12 500 €

- :-

Siège social : FIRMINY (Loire)

17 rue Dorian

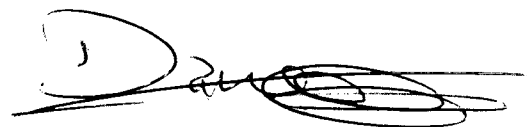
- :-

R.C.S. : SAINT ETIENNE 434 581 898

- :-

COMPTES CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

LA GERANCE,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'D' followed by several loops and a horizontal line extending to the right.

« BCA COMPTABILITE AUDIT »
S.A.R.L. au capital de 12 500 €
- : -
Siège social : FIRMINY (Loire)
17 rue Dorian
- : -
R.C.S. : SAINT ETIENNE 434 581 898
- : -

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ASSOCIES

DU 30 JUIN 2023

APPROUVANT LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 DÉCEMBRE 2022

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022, s'élevant à 194 355,39 €, comme suit :

- Aux associés à titre de dividendes, soit la somme de.....	150 000,00 €
- Le solde au compte « Réserves Facultatives », soit la somme de.....	44 355,39 €

TOTAL EGAL A	194 355,39 €

A chaque part correspond un dividende de 12 €. Ce dividende sera mis en paiement à compter du 10 juillet 2023.

Le montant de la distribution éligible à l'abattement visé à l'article L.243 bis du CGI est de 150 000 €. Le montant de la distribution revenant aux personnes physiques est de 24 €. Le montant de la distribution revenant à la personne morale est de 149 976 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., il est rappelé que les dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le :	Distribution globale	Distributions éligibles à l'abattement de 40 % *	Distributions non éligibles à l'abattement de 40 %
31/12/2021	130 000 €	Sur le montant total soit 10,40 € par titre	/
31/12/2020	80 000 €	Sur le montant total soit 6,40 € par titre	/
31/12/2019	80 000 €	Sur le montant total soit 6,40 € par titre	/

* abattement applicable si dividendes soumis au barème progressif de l'IR

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des votants.

LA GERANCE,

